

LES ALLOCATIONS FAMILIALES

1) Les allocations familiales par nombre d'enfants par mois

| Nombre d'enfants | indice actuel | Par groupe |
|-------------------------|----------------------|-------------------|
| 1 Kind | 185,60 € | 185,60 € |
| 2 Kinder | 220,36 € | 440,72 € |
| 3 Kinder | 267,58 € | 802,75 € |
| 4 Kinder | | 1 164,56 € |
| 5 Kinder | | 1 526,38 € |

A partir de 5 enfants l'allocation est augmentée de 361,82 €

2) Les majorations d'âge

Les montants mentionnés par mois sub 1 sont majorés en fonction de l'âge des enfants, à savoir:

a) pour les enfants âgés entre 6 et 12 ans: **16,17 € par mois**

b) pour les enfants de 12 ans et plus: **48,52 € par mois**

Les aides familiales sont en principe accordées pour tous enfants ouvrant droit aux prestations jusqu'à l'âge de 18 ans. Pour les études elles sont accordées jusqu'à l'âge de 27 ans. Pour les handicapés physiques ou mentales il n'y a pas de limite d'âge.

Les frontaliers ont droit ou bien à la totalité des allocations familiales du Luxembourg ou bien à un montant différencié entre le Luxembourg et le pays de résidence.